



ÉTABLISSEMENT

Ville de Blois (41)
9 place Saint Louis
41000 Blois

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Blois (41), Numéro national d'identification : 21410018200010, 9 place Saint Louis, 41012 Blois Cedex, FRANCE. Tél. : +33 254445050. Fax : +33 254903558. Courriel : marchespublics@blois.fr. Code NUTS : FRB05.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.blois.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Service des marchés publics mutualisé, Numéro national d'identification : 21420018200010 Hôtel d'Agglomération 1 rue Honoré de Balzac CS 4318 , 41043 Blois Cedex, FRANCE. Tél. +33 254903535. Courriel : marchespublics@blois.fr. Fax +33 254903558. Code NUTS : FRB05. Adresse internet : <https://www.agglopolys.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s). **Par voie électronique à l'adresse** : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Reconquête îlot Denis Papin - Coordination et animation de la démarche - Diagnostic et inventaire partagé - Accompagnement et conseil des initiatives privées

II.1.2) Code CPV principal

79314000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Prestation d'études comprenant : -coordination et animation de la démarche -diagnostic partagé -accompagnement et conseil des initiatives privées

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 3

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 3

II.2) DESCRIPTION

LOT N° 1

II.2.1) Intitulé : Coordination et animation de la démarche

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

79421100

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB05

Lieu principal d'exécution : Rues Denis Papin, du Commerce, des 3 Clefs - 41000 Blois.

II.2.4) Description des prestations

Coordination et animation de la démarche

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 30%

Qualité

Qualité de l'équipe dédiée, appréciée sur l'équilibre et la représentation pluridisciplinaire nécessaire à l'exécution des prestations : 20%

Valeur technique appréciée sur la méthodologie proposée pour mener à bien les prestations dans leurs différentes étapes : 30%

Qualité des modèles de livrables proposés en exemples et des visuels illustrant les propos du mémoire technique : 20%

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 18

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Marché à tranches :

TF : Coordination des lots – Pièce en plus

TO1 : Animation Maison du projet

Compétences requises : Urbaniste, urbaniste culturel et de projet, Animation (+ compétence optionnelle : artistes)

LOT N° 2**II.2.1) Intitulé :** Diagnostic partagé**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

71223000 , 79419000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB05

Lieu principal d'exécution : Rues Denis Papin, du Commerce, des 3 Clefs - 41000 Blois

II.2.4) Description des prestations

Diagnostic partagé :

Étape 1 : Diagnostic partagé

Étape 2 : Participation à la résidence d'Architectes / workshop Étudiants

Étape 3 : Étude reconfiguration de l'îlot

+ partie à bons de commande : relevé de niveau des étages des immeubles

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 30%

Qualité

Qualité de l'équipe dédiée, appréciée sur l'équilibre et la représentation pluridisciplinaire nécessaire à l'exécution des prestations : 20%

Valeur technique appréciée sur la méthodologie proposée pour mener à bien les prestations dans leurs différentes étapes : 30%

Qualité des modèles de livrables proposés en exemples et des visuels illustrant les propos du mémoire technique : 20%

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 18

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Marché mixte : ordinaire

+ partie à bons de commande (relevé de niveaux des étages des immeubles : sans minimum, seuil maximum 40 000 € HT).

Compétences requises : Architecte, urbaniste (+ compétences optionnelles : géomètre et technicien en réhabilitation de bâtiment ancien)

LOT N° 3

II.2.1) Intitulé : **Accompagnement et conseil des initiatives privées**

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71210000 , 79111000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB05

Lieu principal d'exécution : Rues Denis Papin, du Commerce, des 3 Clefs - 41000 Blois

II.2.4) Description des prestations

Accompagnement et conseil des initiatives privées :

- Étape 1 : Montage de deux projets

- Étape 2 : Visites des bien (accord-cadre avec maximum)

- Étape 3 : Accompagnement et conseil

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 30%

Qualité

Qualité de l'équipe dédiée, appréciée sur l'équilibre et la représentation pluridisciplinaire nécessaire à l'exécution des prestations : 20%

Valeur technique appréciée sur la méthodologie proposée pour mener à bien les prestations dans leurs différentes étapes : 30%

Qualité des modèles de livrables proposés en exemples et des visuels illustrant les propos du mémoire technique : 20%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 18

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Étapes 1 et 3 : marché ordinaire

Étape 2 : Partie à bons de commandes (Accord-cadre sans minimum, maximum définie en quantité).

Compétences requises : Architecte, Économiste de la construction, Juriste ou Fiscaliste (+ compétence optionnelle : Thermicien)

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

Aucune forme de groupement imposée à l'attribitaire du marché. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire de chacun des membres.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Mardi 09 janvier 2024 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : mercredi 10 janvier 2024 - 09:00

Lieu : Hôtel de l'Agglomération.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les modalités de règlement des comptes sont définies dans les conditions de l'article 11 du CCAG-PI.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie , 45000 Orléans FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <https://orleans.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du Tribunal Administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie , 45000 Orléans FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail :

greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <https://orleans.tribunal-administratif.fr>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

23 novembre 2023